

PROJET ÉDUCATIF et PROJET PÉDAGOGIQUE

TÂCHE D'ÉDUCATION

Les principes éducatifs suivants trouvent leur source dans le document du Conseil Général de l'Enseignement Catholique "Mission de l'école chrétienne".

L'école chrétienne, que nous organisons, se reconnaît une double mission éducative :

- + celle d'éduquer en enseignant,
- + celle de faire œuvre d'Évangile en éduquant.

Ces objectifs éducatifs peuvent s'exprimer de la façon suivante :

- + l'école doit promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves, dans toutes ses dimensions,
- + elle doit donner à tous des chances égales d'émancipation sociale et d'insertion dans la vie économique, sociale et culturelle, par l'acquisition de savoirs et de compétences,
- + elle doit assurer l'apprentissage d'une citoyenneté responsable.

Elle poursuit ces objectifs à la lumière de l'Évangile et des valeurs humaines et spirituelles qu'il inspire, en faisant mémoire de la personne de Jésus-Christ. Cette mémoire enrichit sa vision humaniste.

Dans le respect de la liberté de conscience, elle ouvre l'intelligence, le cœur et l'esprit des élèves au monde, aux autres et à Dieu, que Jésus nous a fait connaître.

Ces objectifs se traduisent plus concrètement comme suit :

- + éveiller la personnalité de chacun aux dimensions de l'humanité (corporelles, intellectuelles, affectives, sociales et spirituelles),
- + mettre chacun en rapport avec les œuvres de la culture (artistiques, littéraires, scientifiques et techniques),
- + accueillir l'enfant dans sa singularité,
- + accorder un soutien privilégié à ceux qui en ont le plus besoin,
- + aider les jeunes à accéder à l'autonomie et à l'exercice responsable de la liberté,
- + les aider à devenir des acteurs responsables, efficaces et créatifs.

Ils se poursuivront

- + dans l'activité même d'enseigner,
- + dans la façon de vivre les relations entre personnes,
- + dans les lieux et les moments de ressourcement, de prière, d'expérience spirituelle, de célébration et de partage,
- + en accueillant tous ceux qui se présentent à l'école,
- + en développant au sein de l'école des pratiques démocratiques,
- + en offrant à chacun la liberté de construire sa propre identité.

TÂCHE DE FORMATION

Le texte qui suit s'inspire de projets pédagogiques et de divers documents de la fédération de l'Enseignement Catholique.

Le projet pédagogique de l'école chrétienne constitue un ensemble de **convictions pédagogiques** et de **moyens généraux** qui permettent d'atteindre ces objectifs.

Les convictions vont dans le sens d'une pédagogie qui sache accueillir tous les enfants, aider chacun d'eux à développer une personnalité autonome et ouverte aux autres, et à se construire un patrimoine de savoirs et de compétences. L'école est, un milieu de vie à part entière, où le droit à l'erreur est reconnu, où la qualité du respect et de l'écoute de l'autre doit être privilégiée.

Une telle pédagogie est :

construite sur le sens, c'est-à-dire

- + centrée sur l'apprentissage : l'élève ne reçoit pas un enseignement, il prend une place centrale et active dans son propre apprentissage, L'école et les enseignants doivent être attentifs à favoriser l'autonomie de l'élève. Celui-ci se remet en recherche, prend des initiatives et des responsabilités, s'appuie sur ce qu'il sait déjà, se confronte avec les autres, s'auto-évalue,
- + enrichie par le développement de l'esprit critique et du jugement,
- + axée sur l'apprentissage de savoirs qui trouvent leur sens dans les réalités d'aujourd'hui, économiques, sociales et technologiques,
- + orientée sur la construction progressive du projet d'insertion du jeune dans la vie sociale et professionnelle,
- + ancrée, pour la réussite de chacun, dans la volonté de conduire les élèves à un niveau optimal de compétences,

centrée sur la coopération et le partage, c'est-à-dire

- + fondée sur des comportements de travail collectif et individuel, qui favorisent la solidarité, la prise de responsabilités, la communication et l'autonomie,
- + appuyée sur des pratiques démocratiques réelles, dans le respect des règles de vie claires, le plus souvent conçues ensemble, cohérentes, connues de tous et partagées,
- + soucieuse d'ouvrir les jeunes à une dimension européenne et mondiale,

respectueuse des différences, c'est-à-dire qu'elle

- + reconnaît l'hétérogénéité des groupes et la singularité de chacun en lui permettant de se réaliser dans le développement des compétences qui sont les siennes,
- + d'assurer aux élèves en difficulté comme aux plus performants des occasions d'épanouissement,
- + varie les situations d'apprentissage (collectives, individualisées et interactives),
- + accepte des rythmes différents dans l'évolution de chacun,
- + permet à chaque élève de trouver un équilibre dans le développement harmonieux de toutes ses dimensions : motrices, sociales, affectives, esthétiques, intellectuelles, spirituelles et religieuses,
- + respecte, dans une volonté d'ouverture, les différences culturelles et philosophiques,
- + offre à chacun la liberté de se situer dans la relation avec le Dieu de Jésus, celle de rejoindre à l'endroit du chemin où il se trouve.

Les moyens de cette pédagogie sont ceux que met en place une **équipe éducative** consciente de sa propre hétérogénéité, soucieuse d'utiliser les qualités de chacun de ses membres et prête à rompre la rigidité de la classe, de l'emploi du temps et de l'espace, et des programmes.

- + Les enseignants, les directions et le personnel d'éducation sont des personnes-ressources qui suscitent des projets, créent un environnement défiant, organisent les situations d'apprentissage et favorisent la structuration des savoirs,
- + ils œuvrent ensemble à la maîtrise par les élèves de la langue française, orale et écrite,
- + ils sont les acteurs d'une éducation aux technologies de communication,
- + ils favorisent la créativité,
- + ils reconnaissent dans le rapport du jeune au savoir la place de l'affectivité, du désir, et des émotions,
- + ils construisent leur cohésion en menant un travail d'équipe,
- + ils transforment la gestion du temps et de l'espace,
- + ils décloisonnent les matières, notamment par une approche interdisciplinaire,
- + ils pratiquent l'évaluation formative pour réguler les apprentissages,
- + ils pratiquent l'évaluation sommative pour garantir la qualité des résultats de l'enseignement en fin de cursus,
- + ils associent à leurs projets tous les partenaires de l'école,
- + ils renforcent leur professionnalisme, notamment par des projets de formation continue,
- + ils reconnaissent en leur sein une équipe d'animation pastorale, qui soutient le principe d'une éducation chrétienne en lui réservant des lieux et des temps appropriés,
- + ils soutiennent cette action éducative telle qu'elle se construit au cours de religion.

Les moyens cités ci-dessus ne sont pas exhaustifs, mais constituent un cadre de réflexion sur des préoccupations dont les enseignants conserveront le souci.

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

UN ACCUEIL

1. Le Séminaire de Floreffe souhaite **accueillir tout élève**, en internat ou en externat, qui remplit les conditions pour être élève régulier dans l'enseignement secondaire et qui souscrit au présent projet d'établissement, au règlement d'ordre intérieur et au règlement des études. Le Séminaire s'efforcera de mettre tous les élèves sur pied d'égalité dans l'organisation des activités scolaires et extrascolaires.
2. Dans cet esprit, chaque membre de la communauté scolaire (pouvoir organisateur, direction, enseignant, éducateur, employé, ouvrier, parent, élève) s'engage à **être accueillant à l'autre**, dans le respect de sa personne et de son rôle particulier, et dans le souci de participation à la vie de la communauté.
3. Le Séminaire se veut aussi **une école ouverte**, accueillante aux professeurs, aux étudiants et aux élèves d'autres écoles, ainsi qu'à diverses activités organisées le week-end ou pendant les congés et les vacances, dans la mesure où cette ouverture reste compatible avec la réalisation du projet d'établissement, et dans le respect de la liberté de chacun.
4. "**Vivre ensemble**" est donc la base du projet d'établissement, dans la ligne des valeurs évangéliques, le respect des convictions de chacun et un esprit d'ouverture au monde.

UNE FORMATION

5. L'élève est **l'acteur principal** de sa formation. Celle-ci vise à lui faire acquérir **un savoir, un savoir-faire et un savoir être**, en le poussant au maximum de ses capacités. Elle doit lui apprendre à apprendre, à analyser, à comprendre, à raisonner, à mémoriser, à synthétiser, à s'exprimer, à créer et à se former un esprit critique. Ces objectifs seront poursuivis par l'ensemble des cours et activités organisés.
6. Au premier degré, l'enseignement, de formation commune, a pour objet le développement de **socles de compétences** pour permettre d'orienter l'élève vers la filière la mieux adaptée. Dès le second degré, l'élève aborde **l'enseignement de transition**, dont l'objectif est de le préparer au mieux aux études supérieures. Dans cette optique, il apparaît important de développer une **coordination horizontale** (entre les classes d'une même année d'études) grâce notamment à des tests concertés, des exigences et des consignes communes, et une **coordination verticale** (d'une année à l'autre, et de degré en degré).
7. La formation de l'élève fait l'objet d'une évaluation par rapport aux objectifs formulés et fixés. Cette évaluation s'appuie, entre autres, sur des interrogations, des bilans écrits et oraux, des travaux à long terme... Elle est continue et se veut transparente. Dès lors, des **critères d'évaluation** sont explicités et des **processus de remédiation** sont mis en place.
8. Cette formation sera enrichie par **une ouverture et un engagement vers l'extérieur**, par des visites, des voyages, des échanges linguistiques et culturels, des stages... et ce, dans le respect de l'organisation générale des études. Dans cette même optique, **l'internat devient une école de vie**, où l'on apprend à vivre ensemble, ouverte vers l'extérieur dans la mesure de ses possibilités matérielles et financières.
9. La formation étant l'affaire de tous, il convient de tirer le meilleur parti possible des nombreuses **formes de participation** mises en place au Séminaire.

UNE ORIENTATION

10. Afin de suivre au mieux l'évolution de l'élève et de lui permettre de s'épanouir dans un projet d'avenir, il est nécessaire de **faire le point régulièrement**, avec lui et ses parents, notamment au moyen du journal de classe, du bulletin et des contacts entre parents et titulaire, professeurs, éducateurs, PMS et direction. Les conseils de classes et la délibération de juin tiendront compte de tous les éléments récoltés pendant l'année et tenteront de déterminer comment l'élève aura le plus de chance de poursuivre et d'affiner son projet.
11. En cours de secondaire, l'élève est amené à **faire un choix positif** parmi toutes les filières d'enseignement : il est guidé et encouragé à s'informer sur ce qui existe, dans l'école et en dehors.
12. L'élève doit être amené à **élaborer son projet de vie** et ainsi préparer le choix de ses études futures, en fonction de ses centres d'intérêts et de ses motivations. Tout au long de son parcours scolaire, il sera aidé dans cette démarche par la communauté éducative et, notamment, par le PMS.
13. Enfin, il est important qu'au terme de ce qu'il a vécu dans l'enseignement secondaire, l'élève soit **prêt à être autonome et à être un citoyen responsable**.